

## Election du représentant des élèves au conseil d'administration

Les élections en vue du renouvellement général des membres du conseil d'administration du Cnam se dérouleront par voie électronique, selon le calendrier suivant :

1<sup>er</sup> tour du **mardi 8 novembre** à 9 heures au **mercredi 9 novembre 2022** à 17 heures

2<sup>nd</sup> tour, le cas échéant, du **mardi 22 novembre** à 9 heures au **mercredi 23 novembre 2022** à 17 heures

Les élèves du Cnam y sont invités à élire leur représentant titulaire et son suppléant, appelés à siéger au sein de ce conseil.

**Pour participer au vote, vous devez préalablement solliciter votre inscription sur la liste électorale des élèves, à l'aide du formulaire électronique accessible, dès à présent, à la page <https://cnam.legavote.fr/> (1)**

Tout électeur régulièrement inscrit sur les listes électorales peut se porter candidat. Chaque candidature comporte nécessairement les noms d'un titulaire et d'un suppléant.

A retenir :

Date limite de dépôt des **déclarations de candidature** : **24 octobre** à 16 heures.

Date limite de saisie des **demandes d'inscription** sur la liste électorale : **31 octobre 2022**

Vous trouverez ci-contre le lien pour télécharger la note de l'administratrice générale du 8 septembre 2022 fixant les règles relative à l'organisation et au déroulement des élections, accompagnée de ses annexes.

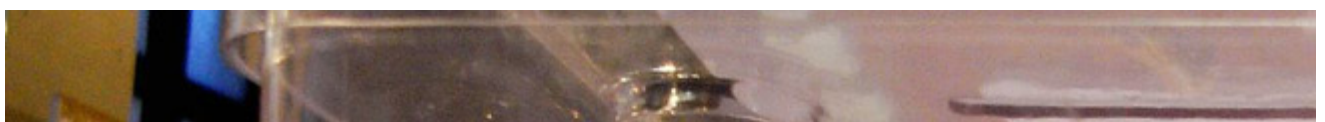
***Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation et votre participation massive à ce scrutin pour garantir la bonne santé démocratique de nos instances.***

---

(1) Sont électeurs au conseil d'administration, sous réserve qu'ils en fassent la demande dans les délais fixés, les élèves ou stagiaires de formation continue et initiale ou apprentis :

inscrits dans l'établissement public à un cycle de formation ou de validation comportant au minimum deux unités d'enseignement ou 10 ECTS et se déroulant sur une période d'au moins six mois,

à la condition d'être en cours de formation et de s'être acquittés de leurs droits de scolarité à la date du scrutin.





[Plan d'accès](#)

Contact  
Service des affaires institutionnelles  
[sai@lecnam.net](mailto:sai@lecnam.net) ✉

Documents à télécharger :

[Note de cadrage de l'administratrice générale](#)  
[Annexes à la note de cadrage](#)